

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020 les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.

Par rapport au vendredi 21 août 2020, la Bretagne enregistre 699 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **5 806** (+699 depuis vendredi 21/08/20) ainsi répartis :

- 1 845 (+289 depuis vendredi 21/08/20) personnes résidant en Ile-et-Vilaine ;
- 1 235 (+118 depuis vendredi 21/08/20) personnes résidant dans le Finistère ;
- 1 047 (+91 depuis vendredi 21/08/20) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 920 (+53 depuis vendredi 21/08/20) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquelles s'ajoutent :

- 589 (+122 depuis vendredi 21/08/20) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 170 (+26 depuis vendredi 21/08/20) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 6 (+2 depuis vendredi 21/08/20) en service de réanimation ;
- 59 (-2 depuis vendredi 21/08/20) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 346 patients hospitalisés (+11 depuis vendredi 21/08/20) ont regagné leur domicile ;
- Un décès à déplorer depuis vendredi 21 août (soit 269 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ *Les données détaillées par département se trouvent en annexe*

Point de situation EHPAD :

- 98 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 66 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POUR S'INFORMER

0800 130 000

**Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24**

→ **Hotline du rectorat réservée aux
personnels mobilisés dans la gestion
de la crise sanitaire** (de 8 à 12h et de
14h à 17h) : **02 23 21 73 50**

→ **Pour les arrêts de travail :**
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- [www.solidarites-
sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- www.bretagne.ars.sante.fr

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **280 646 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **122 508** du lundi 24 au jeudi 27 août. Ils se répartissent :

- **8 876** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **5 333** tests PCR dans le Morbihan ;
- **4 863** tests PCR dans le Finistère ;
- **3 436** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ Les données détaillées par département se trouvent en annexe

A noter un taux de positivité de 1,9% du 27 au 27 août 2020 (contre 1,8% sur la semaine du 17 au 23 août 2020) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 2,4% (taux d'incidence pour 100 000 habitants : 27,0) ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 1,5% (taux d'incidence pour 100 000 habitants : 12,2) ;
- **Finistère** : taux de positivité de 1,8% (taux d'incidence pour 100 000 habitants : 14,8) ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 1,3% (taux d'incidence pour 100 000 habitants : 10,4).

SUIVI DES CLUSTERS

7 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (-4 depuis vendredi 21/08/20) :

- 2 en Ille-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 1 en milieu familial ou communautaire) ;
- 4 dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 3 en milieu familial ou communautaire) ;
- 1 dans le Morbihan (1 en milieu familial ou communautaire).

PROTOCOLE SCOLAIRE : rentrée 2020

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires dans les écoles et les établissements scolaires.

Ces règles permettent d'accueillir tous les élèves. Elles pourront être adaptées par les autorités sanitaires en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires.

Les grands principes de la rentrée 2020 :

- **Respect des gestes barrière**
- **Port du masque pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans**
- **Hygiène des mains**
- **Nettoyage et aération des locaux**

- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.
- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.



Le protocole traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'École.

Consultez le protocole :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258_0.pdf

COVID-19 : des outils d'information et de promotion de la santé à destination des populations migrantes hébergées en centre d'accueil

Afin de rendre la communication sur les gestes barrières accessible à tous, **des supports vidéo à destination des personnes migrantes hébergées en centres d'accueil sont maintenant disponibles**. L'objectif est de rendre les messages de prévention accessibles au plus grand nombre de personnes afin de limiter les risques de contamination liés à la vie en collectivité.

En effet, dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 qui touche notre pays, une campagne de prévention gouvernementale a été lancée afin d'informer la population générale sur les gestes barrières à respecter pour se protéger du virus. Cette campagne est basée sur des affiches traduites en plusieurs langues ; cependant certaines personnes migrantes hébergées dans les centres d'accueil ne sont pas en capacité de les lire.

Vidéos multilingues dédiées aux personnes migrantes

Il s'agit de **vidéos courtes tournées à l'aide de résidents volontaires**. Elles comprennent un premier message d'information sur le coronavirus et la nécessité de s'en protéger ainsi qu'un rappel des gestes barrières à respecter.

La dernière séquence de ces vidéos illustre l'application possible des consignes au quotidien dans les structures d'accueil.

Retrouvez ici les vidéos en : *arabe, dari, pachto, pashei, peulh, somali, sininke, soussou, tibétain*

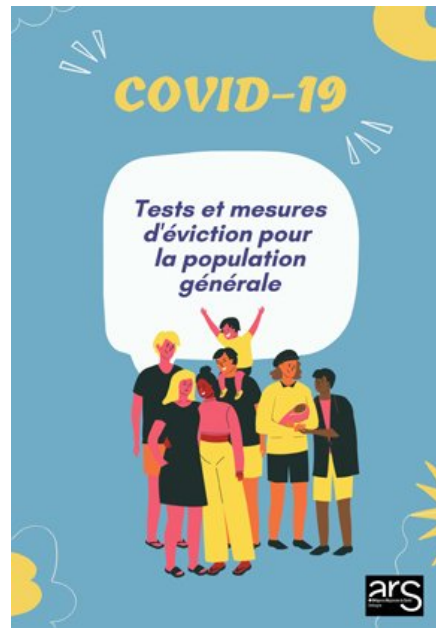
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte en Arabe](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Dari](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Pachto](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Pashei](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Peulh](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Somali](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Soninke](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Soussou](#)
- [Prévention COVID-19 Langue/Dialecte Tibétain](#)

FICHES PRATIQUES COVID-19 à l'intention des médecins généralistes

Depuis le début de la crise, les médecins généralistes sont amenés à **transmettre les recommandations d'isolement aux patients avec suspicion de COVID-19, aux cas confirmés ou aux personnes contacts à risque de cas confirmés**. Les recommandations ne sont pas toujours les mêmes pour la population générale et pour personnels exerçant en établissement de santé, en ESMS ou en ville.

Afin d'aider les professionnels de santé dans leurs consultations, **l'ARS a souhaité regrouper les recommandations concernant les mesures d'isolement et d'éviction professionnelle dans deux fiches synthétiques :**

- une pour la population générale ;
- une pour les professionnels du système de santé.



Consultez et téléchargez les deux fiches pratiques sur :

www.bretagne.ars.sante.fr/fiches-pratiques-covid-19-mesures-deviction-pour-les-cas-et-contacts-risque

COVID-19 : second bilan sur la campagne de communication à destination des jeunes

L'ARS Bretagne a lancé lundi 10 août une campagne de communication auprès des 18-30 ans (16-30 ans pour Snapchat). **Trois visuels animés sont depuis diffusés sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat, autour de trois grands thèmes** : l'apéro pique-nique, la plage et les soirées privées.

Au 24 août 2020, le second bilan démontre une très bonne couverture de la cible sur les différents réseaux sociaux, notamment grâce aux touristes présents en région Bretagne. Cette couverture de la cible a d'ailleurs été dépassée sur Facebook et Instagram (529K personnes touchées sur FB, 600K sur Instagram) et nous l'avons atteint sur Snapchat (491K personnes).

- A ce jour, Facebook répond bien aux attentes de renvoi vers notre article web et de visibilité de ce dernier (www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-cet-ete-jadopte-les-bons-gestes).
- Instagram est davantage axé dans la diffusion de la campagne et de ses messages clés.
- Quant à Snapchat, il répond aux deux objectifs : diffusion des messages clés de la campagne et renvoi vers l'article web.

Le stage rennais rugby et les gestes barrières

Après le stade rennais FC, l'équipe féminine du stade rennais rugby s'est elle aussi associée à l'ARS Bretagne et entre dans le match des gestes barrières. Sa capitaine vous invite ainsi à vous emparer de ces derniers, les yeux fermés ↓→



Stade Rennais Rugby

1j · 🌐

[#BonÉtéBonsRéflexes 👍] Face à la #COVID19, le Stade Rennais Rugby est au soutien de l'Agence Régionale de Santé Bretagne !

Faites comme notre capitaine vous aussi adoptez les gestes barrières les yeux fermés !

🏠 Si je suis testé positif, je reste chez moi

🚶 Je garde mes distances

💧 Je me lave les mains régulièrement

😷 Je porte mon masque

« Unis, on gagne toujours »



MESURES SANITAIRES : gestes barrières et port du masque en Bretagne

1 - Au niveau national

La sortie progressive du confinement s'est accompagnée de l'instauration d'une obligation de port du masque grand public dans différents lieux publics.

Les articles 15, 27, 39, 40, 45 et 47 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prévoyait déjà que **toute personne de plus de onze ans porte un masque de protection dans les transports publics et dans les établissements recevant du public** relevant des catégories suivantes :

- **les établissements culturels (L)** : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles, polyvalentes, musées, monuments
- **les restaurants et débits de boisson (N) ainsi que les établissements flottants (EF) et restaurants d'altitude (OA) pour ces mêmes activités** : pour tous les personnels, et pour les clients lors de leurs déplacements au sein de l'établissement
- **les hôtels et établissements d'hébergement (O)**, dans les espaces permettant les regroupements
- **les salles de jeux (P)**
- **les établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances ou de loisirs sans hébergement (R)**
- **les bibliothèques et centres de documentation (S)**
- **les établissements de culte (V)** mais il peut être momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent
- **les établissements sportifs couverts (X)**, sauf pendant la pratique sportive
- **les musées (Y)**
- **les établissements de plein air (PA)** : parcs d'attraction et zoologiques
- **les chapiteaux, tentes et structures (CTS)**
- Le décret n°2020-884 du 17 juillet 2020 modifiant le décret du 10 juillet 2020, a **élargi cette obligation**, depuis le lundi 20 juillet 2020, aux :
 - **magasins de vente et centres commerciaux (M)**
 - **administrations et banques (W)**, à l'exception des bureaux
 - **et marchés couverts.**

MESURES SANITAIRES : gestes barrières et port du masque en Bretagne

2 - Au niveau régional

Au regard de la situation sanitaire, en complément des mesures nationales, **le port du masque a été rendu obligatoire sur la voie publique, pour les personnes de plus de onze ans, dans les lieux identifiés comme des zones à forte densité de population, propices à la circulation du virus.**

Outre les transports publics et les lieux clos recevant du public, le masque est ainsi désormais obligatoire :

- dans certaines communes à forte affluence,
- et selon des modalités propres à chaque département, dans des marchés de plein air, des salons et foires en extérieur, des braderies, brocantes, trocs, puces, vide-greniers de la région.

Selon le décret du 10 juillet 2020, les préfets de chaque département pourront prendre de nouvelles mesures en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

→ Pour plus d'informations, consultez les sites des services de l'État de chaque département :

- <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/>
- <https://www.finistere.gouv.fr/>
- <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>
- <https://www.morbihan.gouv.fr/>

3 - Contrôle des règles sanitaires

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les règles sanitaires, qu'il s'agisse du port du masque ou des gestes barrières, doivent être strictement appliquées en cette période estivale, marquée par de fortes interactions sociales. Face à des comportements à risque issus d'un certain relâchement, **les forces de l'ordre sont mobilisées pour veiller au respect de ces mesures indispensables pour protéger les plus fragiles et sanctionner les comportements à risque constatés.**

Dans les quatre départements bretons, une attention particulière est portée sur le respect :

- de l'obligation de **déclaration** de manifestation de plus de dix personnes ;
- du port du **masque**, partout où il est obligatoire ;
- de l'interdiction de **rassemblement** de plus de dix personnes sur la voie publique ;
- de l'obligation d'être **assis** dans les restaurants, bars et cafés ;
- de la **distanciation** sociale dans les jardins publics, dans les bases de loisirs, sur les plages...

Pour rappel, le non-port du masque dans les espaces où celui-ci est obligatoire par décret ministériel ou arrêté préfectoral est puni d'une contravention de 135€, augmentée à 1 500€ en cas de récidive, et jusqu'à 6 mois de prison et 3 750€ d'amende en cas de quatre infractions en 30 jours.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES **RESTEZ PRUDENTS**



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



**En complément de ces gestes,
porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas
être respectée**



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



Mon test est positif

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



Mon test est négatif

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver
les mains



2 Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



3 Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



2 Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



3 s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



3 Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne)



www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus - Le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 5 en service de réanimation;
- 29 autres modes d'hospitalisation ;
- 488 retours à domicile ;
- 89 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 0 en service de réanimation;
- 19 autres modes d'hospitalisation ;
- 439 retours à domicile ;
- 96 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

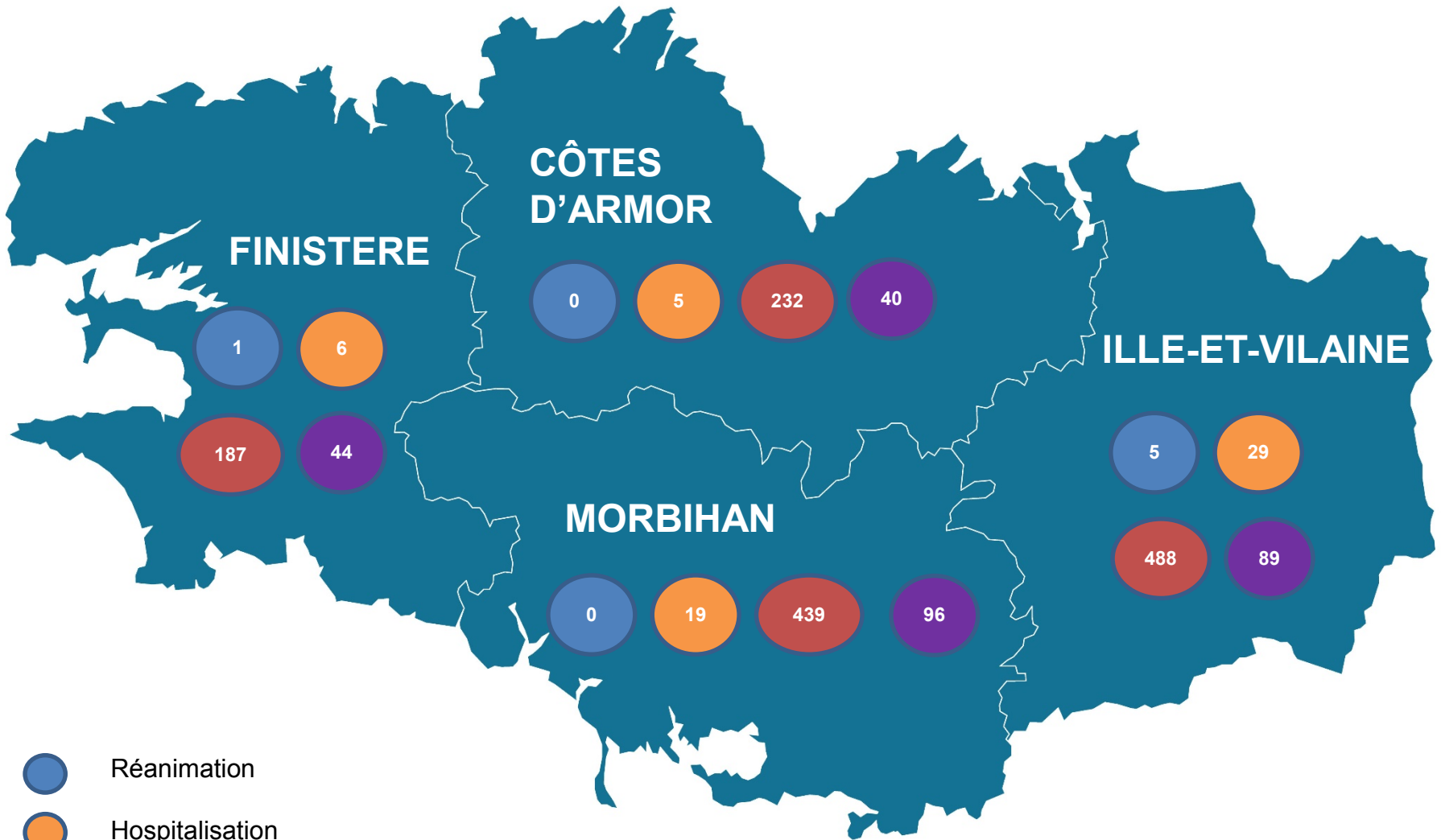
- 1 en service de réanimation;
- 6 autres modes d'hospitalisation ;
- 187 retours à domicile ;
- 44 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.





Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 0 en service de réanimation;
- 5 autres modes d'hospitalisation ;
- 232 retours à domicile ;
- 40 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

**Données au 28 août 2020*



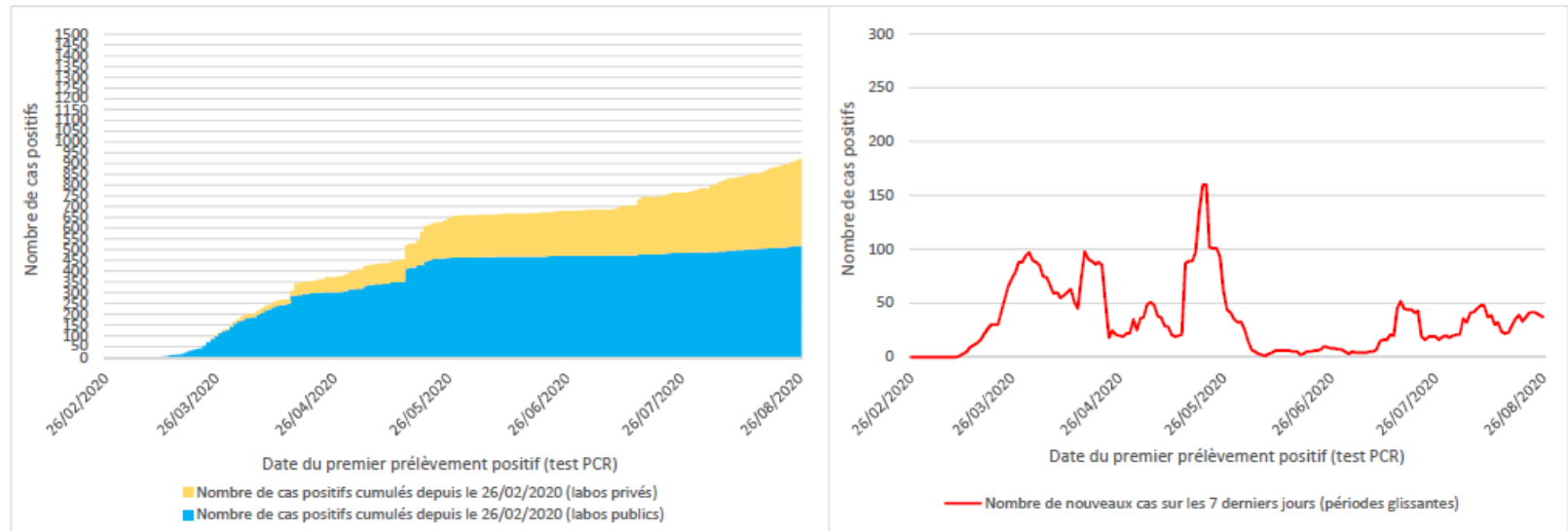
-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 28/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	520	56,5%
Hommes	399	43,4%
Non renseigné	1	0,1%
Total	920	100,0%

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	30	7,5%	22	4,2%	52	5,7%
De 18 à 39 ans	122	30,6%	133	25,6%	255	27,7%
De 40 à 64 ans	143	35,8%	193	37,2%	337	36,7%
De 65 à 74 ans	44	11,0%	38	7,3%	82	8,9%
75 ans ou plus	60	15,0%	133	25,6%	193	21,0%
Total	399	100,0%	519	100,0%	919	100,0%

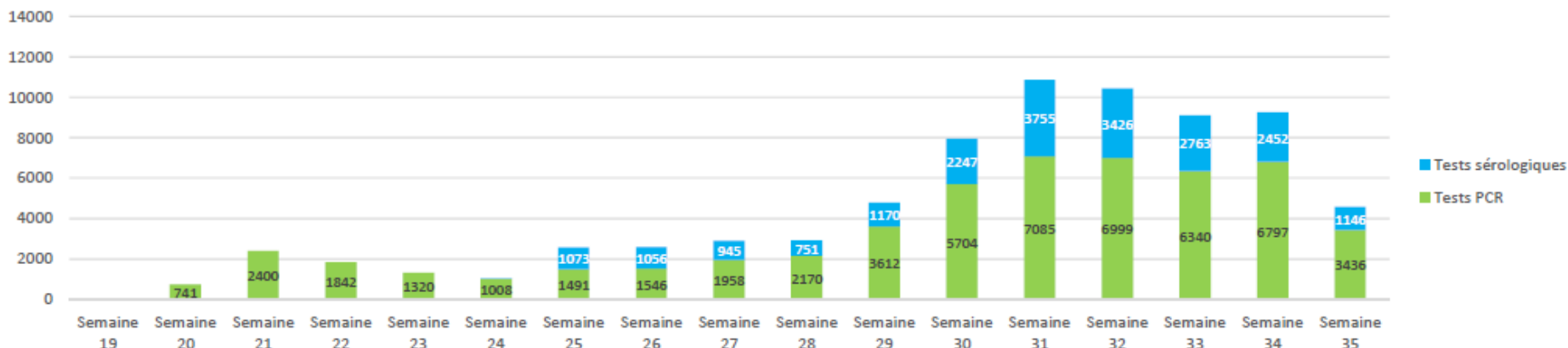
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor

			Test PCR					Test sérologique					
			Nombre de prélèvements				Délai moyen en heures	Taux de résultats en moins de 24h	Taux de résultats positifs	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)				PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			13 810	40 653	54 463				3 888	16 906	20 794		
Détail sur les 4 dernières semaines													
Semaine 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 408	5 591	6 999		35,9	22,5%	0,5%	194	3 232	3 426	
Semaine 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 471	4 869	6 340 ↓	-9,4%	35,0	31,7%	0,8%	169	2 594	2 763	1,0%
Semaine 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 534	5 263	6 797 →	7,2%	38,8	21,9%	1,0%	91	2 361	2 452	0,9%
Semaine 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	698	2 738	3 436		28,7	42,2%	1,3%	63	1 083	1 146	1,5%

↑ Evolution supérieure à 25%

→ Evolution comprise entre 0 et 25%

Nombre de prélèvements réalisés par semaine par les laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

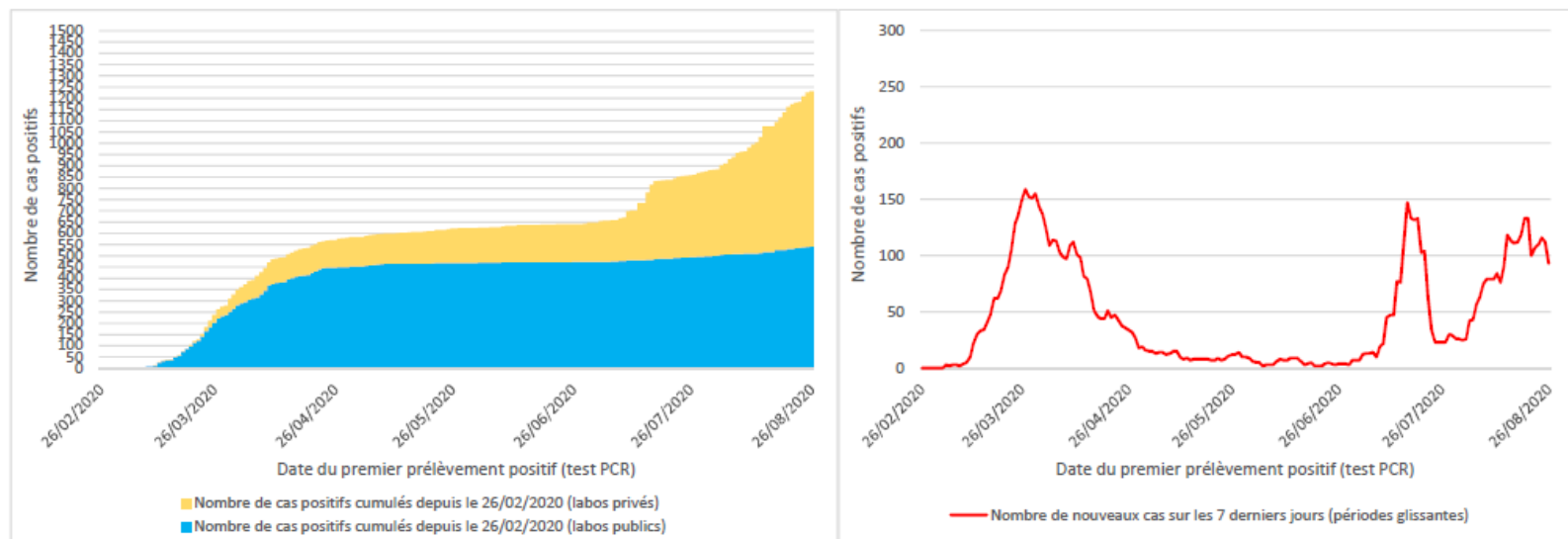


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 28/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

FINISTERE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	683	55,3%
Hommes	551	44,6%
Non renseigné	1	0,1%
Total	1 235	100,0%

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	44	8,0%	38	5,6%	83	6,7%
De 18 à 39 ans	205	37,2%	266	38,9%	471	38,1%
De 40 à 64 ans	188	34,1%	254	37,2%	442	35,8%
De 65 à 74 ans	56	10,2%	43	6,3%	99	8,0%
75 ans ou plus	58	10,5%	82	12,0%	140	11,3%
Total	551	100,0%	683	100,0%	1 235	100,0%

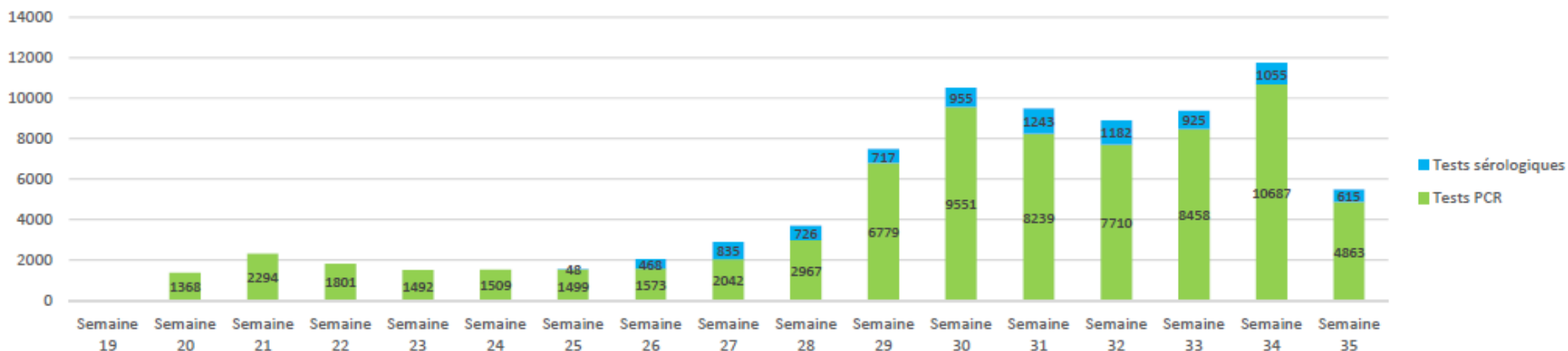
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère

			Test PCR				Test sérologique						
			Nombre de prélèvements			Evo (%)	Délai moyen en heures	Taux de résultats en moins de 24h	Taux de résultats positifs	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL					PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			16 158	56 712	72 870					3 191	5 579	8 770	
Détail sur les 4 dernières semaines													
Semaine 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 575	6 135	7 710		38,5	42,1%	1,4%	634	548	1 182	
Semaine 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 281	7 177	8 458	→ 9,7%	38,4	43,3%	1,8%	521	404	925	2,2%
Semaine 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 450	9 237	10 687	↑ 26,4%	39,9	35,4%	1,6%	545	510	1 055	2,5%
Semaine 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	934	3 929	4 863		30,4	42,3%	1,8%	300	315	615	2,0%

↑ Evolution supérieure à 25%

→ Evolution comprise entre 0 et 25%

Nombre de prélèvements réalisés par semaine par les laboratoires localisés dans le Finistère

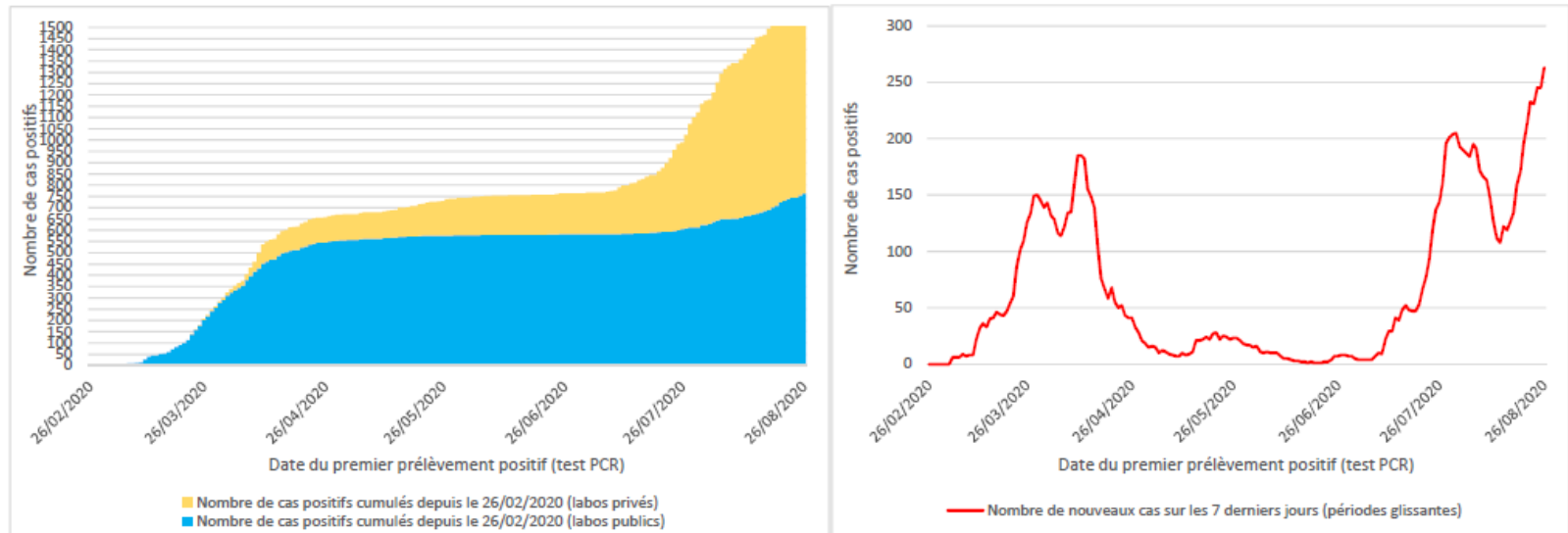


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 28/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	972	52,7%
Hommes	873	47,3%
Non renseigné	0	0,0%
Total	1 845	100,0%

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	75	8,6%	82	8,4%	157	8,5%
De 18 à 39 ans	408	46,7%	432	44,4%	840	45,5%
De 40 à 64 ans	238	27,3%	287	29,5%	525	28,5%
De 65 à 74 ans	61	7,0%	43	4,4%	104	5,6%
75 ans ou plus	91	10,4%	128	13,2%	219	11,9%
Total	873	100,0%	972	100,0%	1 845	100,0%

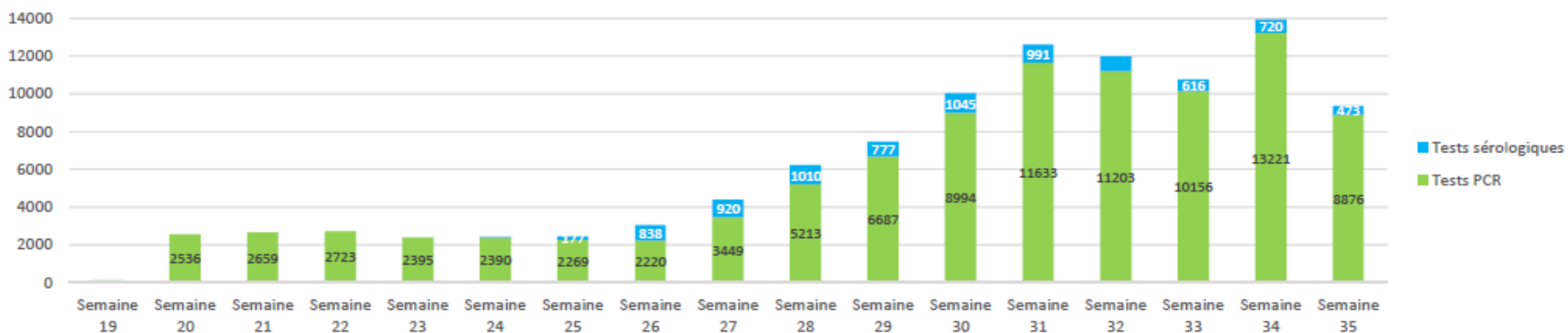
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine

			Test PCR				Test sérologique						
			Nombre de prélèvements				Délai moyen en heures	Taux de résultats en moins de 24h	Taux de résultats positifs	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)	PUBLIC	PRIVE	TOTAL							
Cumulé depuis le 04/05/2020			20 063	76 689	96 752				360	8 113	8 473		
Détail sur les 4 dernières semaines													
Semaine 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	2 389	8 814	11 203		31,3	42,3%	2,0%	21	752	773	
Semaine 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 605	7 551	10 156	↓ -9,3%	27,3	58,6%	1,9%	18	598	616	5,7%
Semaine 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 601	10 620	13 221	↑ 30,2%	27,6	54,7%	2,6%	22	698	720	6,4%
Semaine 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 388	7 488	8 876		21,7	61,1%	2,4%	7	466	473	7,6%

↑ Evolution supérieure à 25%

→ Evolution comprise entre 0 et 25%

Nombre de prélèvements réalisés par semaine par les laboratoires localisés en Ille-et-Vilaine

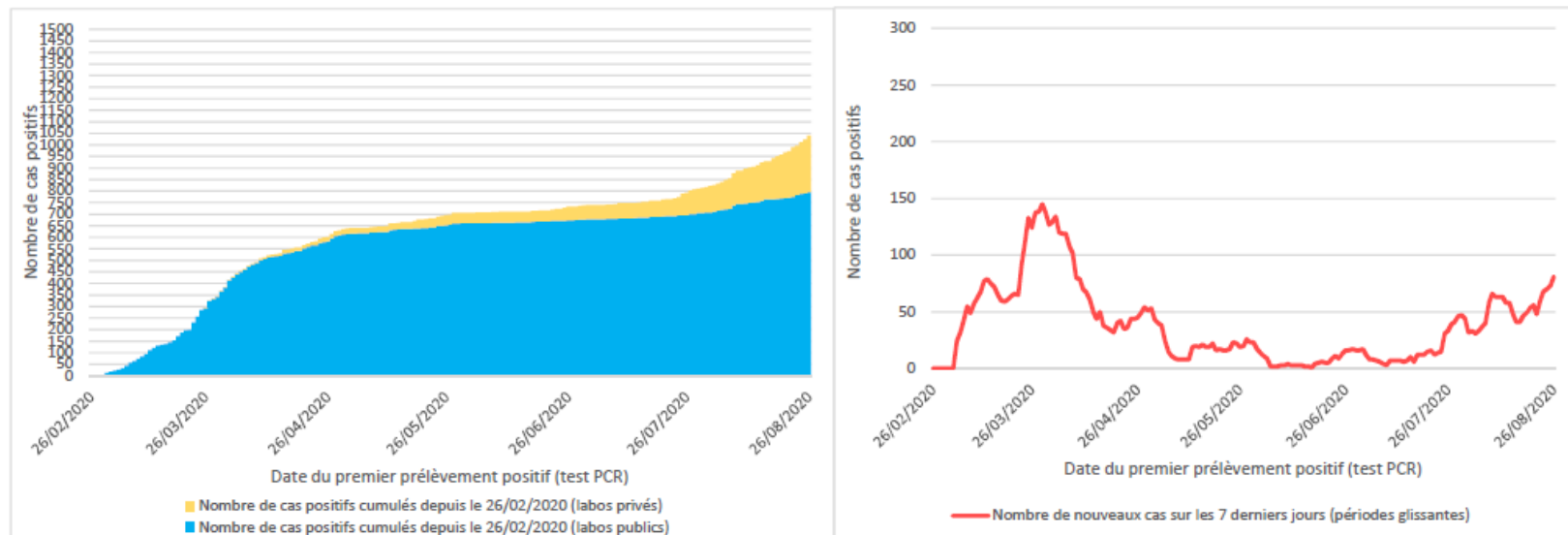


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 28/08/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

MORBIHAN

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	585	55,9%
Hommes	461	44,0%
Non renseigné	1	0,1%
Total	1 047	100,0%

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	28	6,1%	32	5,5%	60	5,7%
De 18 à 39 ans	129	28,0%	163	27,9%	293	28,0%
De 40 à 64 ans	127	27,5%	189	32,3%	316	30,2%
De 65 à 74 ans	75	16,3%	57	9,7%	132	12,6%
75 ans ou plus	102	22,1%	144	24,6%	246	23,5%
Total	461	100,0%	585	100,0%	1 047	100,0%

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan

			Test PCR							Test sérologique			
			Nombre de prélèvements				Délai moyen en heures	Taux de résultats en moins de 24h	Taux de résultats positifs	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)				PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			19 329	37 232	56 561					972	5 437	6 409	
Détail sur les 4 dernières semaines													
Semaine 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 978	4 507	6 485		23,7	53,8%	2,0%	115	462	577	
Semaine 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 055	4 733	6 788	➔ 4,7%	20,0	65,3%	1,1%	44	404	448	9,8%
Semaine 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 178	6 366	8 544	⬆ 25,9%	18,8	68,3%	1,6%	50	486	536	8,2%
Semaine 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 118	4 215	5 333		17,6	70,1%	1,5%	41	288	329	7,6%

⬆ Evolution supérieure à 25%

➔ Evolution comprise entre 0 et 25%

Nombre de prélèvements réalisés par semaine par les laboratoires localisés dans le Morbihan

